

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2013

\*\*\*\*\*

## Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1<sup>ère</sup> partie.

*10 points*

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2<sup>nde</sup> partie.

*10 points*

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.  
La feuille **Annexe page 10/10** est à rendre avec la copie d'examen

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **Questions d'histoire**

1. Proposez une définition de constitution. (2 points)
2. Citez deux acteurs de la construction européenne. (2 points)
3. En quelle année l'essentiel des colonies françaises d'Afrique subsaharienne accèdent-elles à l'indépendance ? (1 point)

### **Questions de géographie**

4. Les firmes transnationales dans la mondialisation : donnez deux caractéristiques. (1 point)
5. Complétez le croquis fourni en annexe p. 10 ainsi que sa légende :  
Localisez et nommez deux mégapoles et deux grandes associations économiques régionales. (2 points)
6. « La France est un État qui conserve aujourd'hui une certaine influence à l'échelle du monde ». Justifiez cette affirmation en donnant deux arguments. (2 points)

## **SECONDE PARTIE**

*Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices*

*Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire*

### **Exercice 1. Sujet d'étude : La guerre du Biafra (1967-1970)**

#### ***Document***

« Nous mourrons sans une larme ». Ce sont les derniers mots de l'hymne du Biafra. Comme une sorte de messe basse, ils ne sont plus chantés que par les rescapés de la tragédie, orphelins d'un pays qui a rêvé d'exister. Après trente-deux mois d'une guerre féroce, le Nigeria a écrasé la sécession biafraise. Le mot Biafra lui-même doit être rayé des cartes. Cent vingt mille soldats d'un côté, à peine trente mille de l'autre, cela suffit à expliquer la défaite. Le front a craqué en trois jours.

« Les Ibos, nous dit le Dr Bernard Kouchner, médecin de la Croix-Rouge française qui a effectué trois séjours au Biafra, étaient vidés et las, plus vidés que las. Les gens ne supportaient plus la conscription<sup>(1)</sup> autoritaire, instituée ces derniers temps. Un jour, une patrouille est venue embarquer tous les travailleurs de l'hôpital. Pendant toute l'année 1968, il y avait plusieurs milliers de morts par jour. Moins en 1969. Le front s'étant stabilisé, beaucoup de villageois avaient pu cultiver du manioc. Mais, dans chacun des 240 centres pour enfants, trois à cinq enfants mouraient tous les jours ».

Ceux qui auraient pu arrêter l'hémorragie se sont pudiquement détournés. M. Thant<sup>(2)</sup> n'a jamais voulu inscrire sur son agenda cette tuerie qui s'éternisait. Elle ne relève, a-t-il souvent déclaré avec son inertie habituelle, que de l'autorité de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), aussi impuissante et hésitante que celle de New York. Et l'Afrique elle-même, saisie de peur, regardait sans oser agir. Pourquoi, dans un Nigeria qui se voulait exemplaire, la vie en commun était-elle devenue insupportable aux Ibos ? Sur les 55 millions d'habitants de ce pays, ils étaient 8 millions. Face à 250 tribus, ils formaient un peuple cohérent et dynamique. En arrivant, les Anglais trouvèrent, dans le sud-est, une population qui leur sembla la plus primitive de la région. Les premiers missionnaires virent avec étonnement ces Ibos se convertir en masse, parce qu'ils découvraient avec passion les livres, l'école, le savoir. Bientôt naquit un système coopératif qui devait engendrer une élite : des villages entiers se cotisaient pour envoyer au collège, puis à Oxford ou à Cambridge, les enfants les plus doués. L'industrie ibo consistait à produire des médecins, des ingénieurs, des commerçants. En gens pratiques, les Britanniques ont aussitôt partagé les rôles, donnant le pouvoir aux Haoussas, et les postes d'efficacité aux Ibos. La troisième grande ethnie, les Yoroubas, servait de fléau à cette balance qui n'avait que le défaut de ne pouvoir servir après le départ de l'occupant.

En 1960, une indépendance paisible fit miroiter aux yeux de l'Afrique un Nigeria enviable. Musulmans, chrétiens, animistes<sup>(3)</sup> avaient en commun un certain accent oxfordien et un profond amour des courses de chevaux. Ils aimaient encore plus la prospérité, apparemment promise à tous. Grâce à son cacao, à ses arachides, à son étain, le Nigeria accumule des réserves – 1 milliard de Francs en 1967. Les dimensions de son marché intérieur attirent les investissements étrangers ; ceux-ci, à leur tour, favorisent son

industrialisation rapide. Et, surtout, le pétrole, timidement jailli dès 1955, va, à partir de 1963, transformer son destin. Et le dramatiser. En 1966, les compagnies britanniques, Shell et British Petroleum en tête, avaient déjà investi 2 750 milliards de francs au Nigeria. Avec un débit de 20 millions de tonnes, elles recueillaient, cette année, leurs premiers gros dividendes. Sur leurs traces, les Américains, les Italiens, les Français s'arrachent les concessions. En 1967, les Ibos acquièrent une plus nette « conscience pétrolière ». A partir de leur territoire, ils croient être en mesure de couper la route du pétrole, qui a pour terminus Port Harcourt, et d'exploiter les 67% des gisements situés dans leur province. Ce facteur leur donnera l'illusion de la puissance les incitant à prendre le risque de la rupture avec le Nigeria.

D'après l'article de Georges Henein et de Claudine La Haye publié dans *L'Express* du 19 janvier 1970 (site <http://www.lexpress.fr/> consulté le 6 novembre 2011).

(1) conscription : service militaire

(2) M. Thant : Secrétaire général de l'ONU de 1961 à 1971.

(3) animisme : religion traditionnelle

### **Questions :**

1. Quelle est la situation du Biafra au Nigéria avant le déclenchement du conflit ?
2. D'après les auteurs de l'article, quelles sont les différentes causes de la guerre du Biafra ?
3. En quoi cette guerre a-t-elle été une catastrophe humanitaire ?
4. Quel a été le rôle des puissances et firmes étrangères ainsi que des organisations internationales dans le conflit ?

## Exercice 2. Sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor (1906-2001)

### Document 1 : Une photo de Léopold Sédar Senghor



Le président Léopold Sédar Senghor inaugure le 1<sup>er</sup> *festival des arts nègres*, Dakar, 1966.

### Document 2 : Biographie de Léopold Sédar Senghor

Léopold Sédar Senghor est né le 9 octobre 1906 à Joal, petite ville côtière du Sénégal. Après une enfance sans problème, il fait de bonnes études au lycée de Dakar, où il obtient le baccalauréat en 1928, poursuit ses études à Paris où il est le premier Africain à obtenir l'agrégation de grammaire en 1935. Il est avant la Seconde Guerre mondiale professeur de lettres à Tours. Il prend part à la campagne de France et est fait prisonnier en 1940. En 1945, élu député du Sénégal, il publie son premier recueil *Chants d'ombre*. Il est ensuite élu en 1955 secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil avant de devenir en 1960 le premier Président de la République du Sénégal. Il le restera jusqu'en 1980. Docteur *honoris causa*<sup>(1)</sup> de nombreuses universités, membre de l'Institut de France, il est élu à l'Académie française le 2 juin 1983.

Créateur avec Aimé Césaire et Léon-Gontran Damas de la notion de « Négritude », il fut, dit-il, « un être déchiré entre l'ethnie de son père et celle de sa mère, entre l'éducation familiale et les disciplines scolaires importées d'Europe ». Toujours, il a célébré les splendeurs de la civilisation négro-africaine, du continent africain et de l'homme noir. Sa poésie d'incantation et de légende, liée à la musique et à la danse, a su exprimer avec un très grand lyrisme aussi bien l'amour que la solitude de l'exilé (*Chants d'ombre*), la sérénité et les angoisses de l'homme parvenu au soir de sa vie (*Lettres d'hivernage, Elégies majeures*), ou encore la dénonciation de l'Occident (*Hosties noires*).

Porte-parole d'une culture qui depuis des siècles n'a que le droit de se taire, il a combattu toute sa vie pour le métissage culturel, non pas dans l'oubli des identités de chaque peuple, mais au contraire dans leur confrontation féconde et leur enrichissement mutuel. Passeur entre deux cultures, il espérait un monde de paix porté par le dialogue. Mal aimé des intellectuels africains il a toujours cherché à discuter, à expliquer et à échanger. Il rêvait d'une civilisation de l'universel. La francophonie, dont il a assuré à partir de 1980 le rayonnement, était pour lui un moyen d'y parvenir. Sa poésie, qui fut le moteur de sa vie, sa respiration, rassemble, apaise et construit.

Source : Bibliothèque nationale de France, BNF,  
site internet consulté le 25 octobre 2012, [www.bnf.fr/documents/biblio\\_senghor\\_rtf.rtf](http://www.bnf.fr/documents/biblio_senghor_rtf.rtf)

(1) docteur *honoris causa* : distinction attribuée à titre honorifique par une université.

### **Questions :**

1. Présentez les différents domaines d'activité de Léopold Sédar Senghor. (document 2)
2. Quels éléments de sa vie montrent son attachement à la France et la culture française ? (document 2)
3. En quoi fut-il un acteur majeur de l'émancipation puis du développement du Sénégal ? (documents 1 et 2)
4. A l'aide des deux documents, expliquez la phrase soulignée.

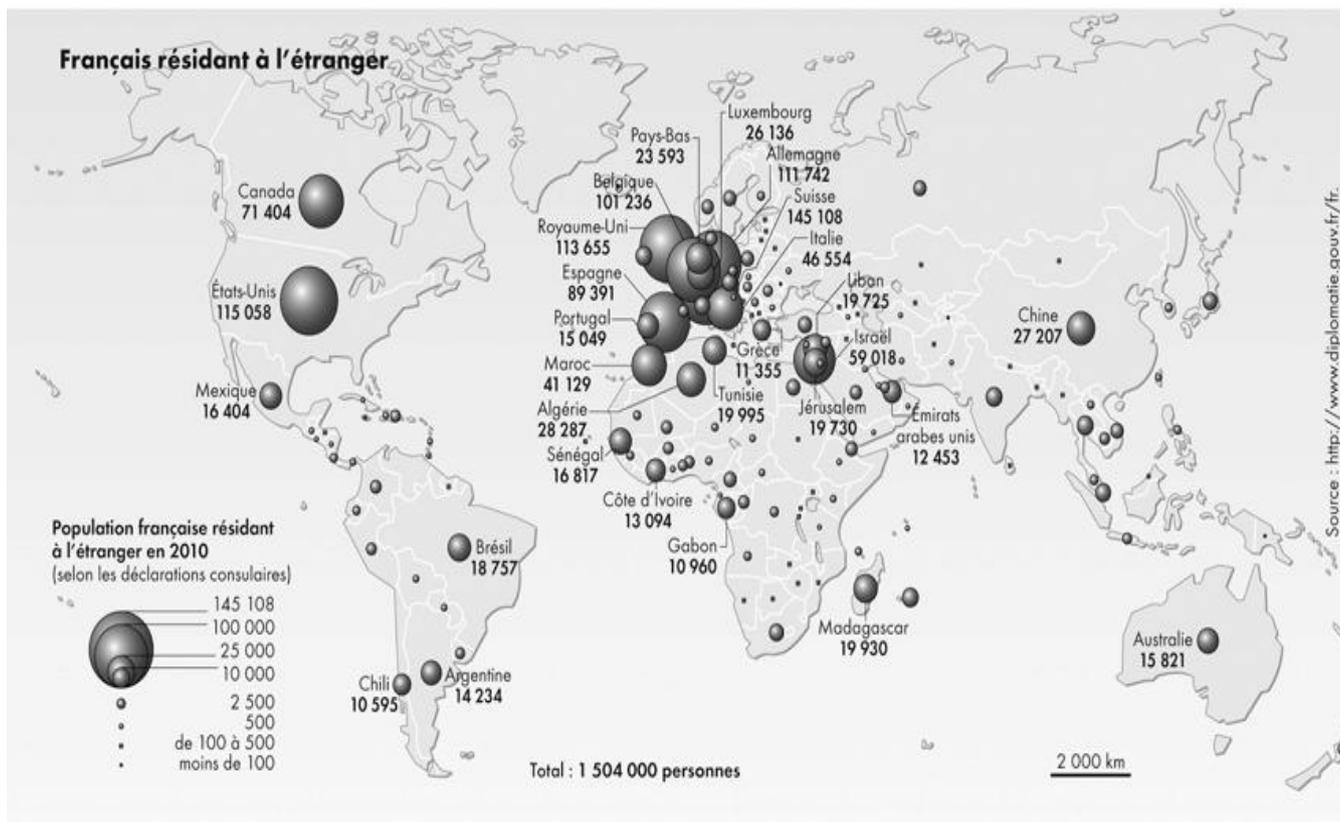
**Exercice 3. Sujet d'étude : Les Français dans le monde**

**Document 1 : Les Français établis hors de France**

	effectif en 2011	pourcentage de la population française à l'étranger	évolution de 2008 à 2011
Europe occidentale	780 650	49 %	+ 11,8 %
Amérique du nord	202 000	12,7 %	+ 9,2 %
Proche et Moyen-Orient	137 700	8,6 %	+ 13,2 %
Afrique Francophone	116 900	7,3 %	+ 9,1 %
Asie-Océanie	116 700	7,3 %	+ 24,1 %
Amérique centrale - du sud	97 100	6,1 %	+ 10,3 %
Afrique du nord	94 800	5,9 %	+ 5,1 %
Europe de l'Est	29 850	1,9 %	+ 10,6 %
Afrique non Francophone	18 600	1,2 %	+ 12,2 %
<b>Monde</b>	<b>1 594 300</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 11,7 %</b>

d'après le *Rapport des Français à l'étrangers*, Sénat, 2012.  
<http://www.expatries.senat.fr/>

**Document 2 :**



D'après BOUTIER (Jean), GUYOTJEANNIN (Olivier), PECOUT (Gilles) et BALAVOINE (Guillaume), *Grand Atlas de l'histoire de France*, Paris, Autrement, 2011.

**Questions :**

1. Expliquez l'évolution du nombre total des Français établis à l'étranger depuis 2008 (document 1).
2. Comment sont-ils majoritairement répartis dans le monde aujourd'hui (documents 1 et 2) ?
3. Décrivez l'évolution de cette répartition d'après le document 1.
4. Donnez des éléments d'explication à cette évolution.

#### **Exercice 4. Sujet d'étude : Les territoires français du Pacifique**

Dans le cheminement du processus d'indépendance de la Nouvelle Calédonie, les accords de Matignon du 26 juin 1988 constituent une étape importante. Signés par le gouvernement français, les indépendantistes du Front de libération nationale kanak\* et socialiste et les loyalistes du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, ils mettent un terme aux violences qui ont secoué l'archipel de 1984 à 1988. Ces accords prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination dans les dix ans, davantage d'autonomie pour l'archipel, des aides afin de réduire les inégalités entre les communautés blanches et kanakes et la création de trois provinces (Nord, Sud, Îles Loyauté). [...] Signé le 5 mai 1998, l'accord de Nouméa reporte l'organisation du référendum afin d'éviter de nouvelles sources de tensions. Il prévoit le transfert de compétences de la France à la Nouvelle-Calédonie, à l'exclusion de la défense, de l'ordre public, de la justice et de la monnaie. La révision constitutionnelle de 1998 a permis la reconnaissance du peuple kanak et d'une citoyenneté néo-calédonienne. La Nouvelle-Calédonie est la seule collectivité qui bénéficie d'un pouvoir législatif propre, le Congrès pouvant voter des lois dites « du pays ». Le « caillou » a depuis 2008 sa propre devise « Terre de parole, terre de partage » et son hymne « Soyons unis, devenons frères ». De prime abord, la Nouvelle-Calédonie semble plus dépendante de la France que le contraire. En effet, outre le nickel et le tourisme, son économie repose largement sur les transferts financiers massifs de la métropole, qui représentent 16 % du PIB de l'archipel, et bénéficie également de subventions européennes. D'un autre côté, la Nouvelle-Calédonie contribue au rayonnement et à la projection de l'influence de la France dans le Pacifique, et il sera de toute évidence difficile pour Paris de se défaire de ce territoire situé à près de 17 000 km de la métropole. Le « caillou » détient 30 % des ressources mondiales de nickel et sera bientôt le deuxième producteur de ce minerai de base essentiel dans l'armement ou l'aéronautique. Mais son exploitation est source de conflit et les répercussions sur l'environnement sont inquiétantes. En outre, bien que la superficie de l'île soit faible, sa zone économique exclusive représente 1,74 million de kilomètres carrés avec d'importantes ressources marines. Le climat social est tendu, principalement en raison du coût élevé de la vie et des inégalités sociales croissantes, qui ne sont pas seulement ethniques. La question foncière est également centrale. De plus, la Nouvelle-Calédonie est une ancienne colonie de peuplement et la mémoire des confiscations est toujours vivace. Les mesures permettant aux Kanaks, qui constituent 40 % de la population, d'accéder aux responsabilités doivent être renforcées, tout comme leur représentativité dans les institutions.

D'après un extrait de HAMACHE (M.), « Nouvelle-Calédonie : indépendance ou autonomie ? », dans *Carto*, 8 (2011), p. 24-25.

\*Kanaks : partie de la population de Nouvelle Calédonie d'origine mélanésienne.

#### **Questions :**

1. Où se trouve la Nouvelle-Calédonie ?
2. D'après le texte, en quoi la Nouvelle-Calédonie bénéficie-t-elle d'un statut politique particulier ?
3. Expliquez la phrase soulignée dans le texte.
4. Quels sont les atouts de l'île pour son développement ?

Pôles et aires de puissance



**Localisez et nommez sur la carte deux mégalopoles et deux grandes associations économiques régionales.**

Légende à compléter :

mégalopole

grande association économique régionale